

Formation professionnelle

Fondamentaux de la gestion de patrimoine

Mise en pratique du conseil patrimonial



La société FAC-JD propose une formation de 2 jours (14 heures)

à **PARIS** les **14 et 15 DECEMBRE 2016**
(de 9h à 17h 30)

Animation

Stéphane PILLEYRE





Fondamentaux de la gestion de patrimoine Mise en pratique du conseil patrimonial

Formation professionnelle

Durée =

1 x 2 jours (2 x 7 heures = 14 heures)
14 ET 15 DECEMBRE 2016

Lieu de la formation = ESPACES DIDEROT 10 RUE TRAVERSIERE 75012
PARIS

Public concerné =

CGPI débutant ;
CGPI expérimenté n'ayant pas suivi un cursus diplômant lourd ;
Collaborateurs des CGPI, Notaires, Experts comptables, Avocats ;
Chargés de clientèle banque et assurance.

Objectifs de la formation =

Après avoir consacré quatre jours à l'appropriation des bases en matière de gestion de patrimoine, nous vous proposons 2 jours de formation destinés à la mise en pratique du conseil patrimonial. L'analyse de deux cas concrets permettra de travailler tant sur l'audit de la situation actuelle que sur les préconisations à envisager pour répondre aux objectifs du client.

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 700 €, TVA à 20% en plus, soit 840 € TTC.
Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.
Ce prix ne comprend pas les frais de restauration ni d'hébergement.
Le prix est à régler lors de l'inscription.
Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.



Initiation à la gestion de patrimoine

Maîtriser les fondamentaux de la gestion de patrimoine

Objectifs de la formation :

La pratique du métier de CGPI est devenue au fil du temps de plus en plus complexe, compte tenu notamment des mutations sur les marchés et des multiples réformes dans les domaines juridiques et fiscaux.

Tout praticien se doit de maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine. Cette formation réalisée par des praticiens, pour des praticiens aura pour objectif de transmettre aux participants, un savoir mais également un savoir-faire.

Plan de la formation :

PARTIE I : CAS DUPOND/MARTIN

1. Présentation du cas
Cas de deux jeunes retraités ayant été mariés au préalable. De leur précédente union sont nés des enfants (non communs au couple).
Chaque concubin dispose d'un patrimoine personnel, notamment Madame propriétaire du bien occupé par le couple au titre de résidence principale.
Leur patrimoine respectif est composé de biens immobiliers (d'usage ou locatif) et d'actifs financiers dont des contrats d'assurance vie.
2. Analyse de la situation actuelle
 - a. Conséquences civiles et fiscales du prédécès de chaque concubin
 - b. Analyse de la situation fiscale de chacun
 - i. impôt sur le revenu,
 - ii. prélèvements sociaux,
 - iii. ISF.
3. Analyse des stratégies
 - a. Protection du survivant
 - i. Legs,
 - ii. Legs+PACS,
 - iii. Mariage+séparation de biens (avec ou sans donation entre époux)
 - b. Gestion de l'immobilier
 - i. Impacts de travaux importants sur l'immobilier locatif
 - ii. Impacts de la cession de certains biens immobiliers
 - c. Revenus complémentaires pour Madame
 - i. SCPI
 - ii. Assurance vie
 - iii. Rente viagère
 - d. Transmission
 - i. Analyse du contrat d'assurance vie de Madame

PARTIE II : CAS DURANT

1. Présentation du cas

Un couple de quinquagénaire, marié sans contrat de mariage, a trois enfants communs dont une fille mineure. Leur patrimoine est composé de biens propres et communs. Ils ont investi tant dans l'immobilier que dans le financier.

2. Analyse de la situation actuelle

- a. Qualification des biens (communs, propres)
- b. Analyse de la situation fiscale (rattachement ou pas des enfants majeurs)
- c. Conséquences civiles et fiscales du prédécès de chacun

3. Analyse des stratégies

- a. Optimisation de l'impôt sur le revenu
- b. Protection du survivant
- c. Optimisation de la transmission
- d. Optimisation de l'assurance vie du père de Monsieur



Fondamentaux de la gestion de patrimoine

Maîtriser les fondamentaux de la fiscalité du patrimoine

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à

FAC Jacques DUHEM

38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Participant

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation " Mise en pratique du conseil patrimonial " qui aura lieu

à **PARIS** les 14 ET 15 DECEMBRE 2016

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Prix unitaire HT	TVA (20%)	Prix unitaire TTC
700 €	140 €	840 €

Règlement

Chèque

Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.